

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

***Séance du 26 novembre 2010***

Le vingt six novembre deux mille dix, à quinze heures trente, le Conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel s'est tenu à Orléans au Conseil régional du Centre, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'Agence, en date du 27 octobre 2010.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre :

Madame Clémence DAUPHIN; Monsieur Christophe ROSSIGNOL; Madame Christine FAUQUET.

L'Etat :

Madame Mireille FROMENTEAUD, représentant Monsieur Paul CANIONI recteur de l'Académie Orléans-Tours ; Madame Hélène SABARD, représentant Monsieur le préfet d'Indre-et-Loire ; Monsieur Luc NOBLET, représentant Monsieur Jean-Claude VAN DAM.

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET ; Monsieur Michel COSNIER, Maire de Château Renault ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Monsieur Patrick LAMASSOUR ; Monsieur Gilbert LE TRAON.

Représentants du personnel :

Monsieur Dominique BASTIEN.

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Monsieur Gérard BARDIN ; Monsieur Yann BOURSEGUIN ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Saadika HARCHI ; Monsieur Jean-François CHAINTREAU ; Johann DEMOUSTIER.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Monsieur Marc SADAQUI, directeur général délégué à la Culture et aux sports du Conseil régional du Centre ; Monsieur Frédéric SALLE, chargé de mission à la direction de la Culture du Conseil régional du Centre ; Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur de Centre Images ; Madame Laurence BRANA, responsable administratif et financier de Centre Images.

**EXCUSES :**

Monsieur Gérard BARDIN ; Monsieur Jean-Michel BODIN ; Monsieur Yann BOUSEGUIN ; Madame Carole CANETTE ; Monsieur Paul CANIONI ; Monsieur Jean-François CHAINTREAU ; Monsieur Joël FILY ; Mademoiselle Julie GUILLAUMOT ; Madame GLOANEC MAURIN ; Madame Saadika HARCHI ; Madame Josette PHILIPPE ; Monsieur Jean-Claude VAN DAM.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Monsieur Claude CADET est désigné comme secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2010**

Délibération n°35-2010

**Le conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;  
**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;  
**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel.

**Délibère**

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du conseil d'administration approuvent les documents administratifs relatifs à leurs délibérations.

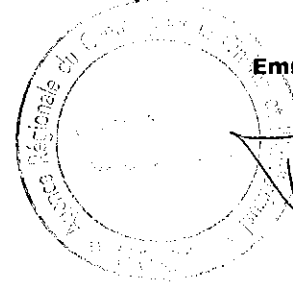
**Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés**

- d'approuver le procès verbal du conseil d'administration du 13 octobre 2010.

*Votants : 16*

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits**

**Pour expédition conforme,  
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel**



**Emmanuel PORCHER**